

Action Sociale

27 juin 2013

Assemblée Générale ALPAF

finances
Solidaires



Notre déclaration liminaire

Madame la Présidente,

*Dans le cadre d'un contexte budgétaire contraint qui impacte le budget de l'action sociale et les subventions versées aux associations ALPAF, AGRAF et EPAF, notamment par le biais de gels successifs, **Solidaires Finances** condamne, d'une part, le versement tardif du premier acompte intervenu le 6 mai dernier alors qu'il aurait dû se faire à la mi-février, d'autre part, le flou sur le versement du deuxième acompte normalement versé à la mi-juin et sur le solde en fin d'année.*

***Solidaires Finances** dénonce le non respect par l'Administration des termes de la convention triennale qu'elle a signée en début d'année avec l'association, fragilisant ainsi le fonctionnement d'ALPAF et exige de l'Etat le respect de sa signature.*

***Solidaires Finances** s'était prononcée en 2005 contre le régime associatif mais, pour autant, a voulu respecter la défense des droits des agents et des acquis sociaux des agents des ministères économiques et financiers dans le cadre des nouvelles dispositions mises en place au mois de mai 2007.*

Les divers retards de paiement et gels peuvent à terme mettre fortement en péril les finances des associations en général et de l'ALPAF en particulier.

Au delà de 2014 nous devons avoir une lisibilité certaine sur les objectifs assignés par la tutelle à l'association.

Le chiffre de 10000 n'étant pas l'objectif indépassable de l'action sociale en matière de logement, ces retards n'augurent rien de bon sur les objectifs à venir du ministère et du Secrétariat Général en matière d'action sociale.

Nous regrettons vivement que les efforts entrepris par l'ALPAF depuis des années soient mis à mal par une volonté politique qui instaure austérité et économies en dogme et qui met ainsi à mal un élément important de la vie des agents, l'action sociale ministérielle.